

Allocution de Monsieur Doudou NDIR

PRESIDENT DE LA CENA

Excellence, Monsieur le Président de la République,

Le rapport annuel d'activités de la Commission Électorale Nationale Autonome est prescrit par l'Article L 20 de la loi portant création de l'Institution.

La remise officielle de ce document à votre intention, Monsieur le Président de la République, est une formalité à laquelle je me sou mets de bonne grâce.

La rédaction de ce rapport a été décalée du fait de l'implication de notre Institution dans des activités connexes qui lui ont été assignées, notamment :

- La Présidence du Comité de pilotage de l'audit du Fichier Électoral jusqu'à son terme ;
- La coordination du Comité de veille et de suivi des recommandations de cet audit de sa création à la désignation, à l'unanimité, de son président, intervenue seulement en mars 2011.

Ce résultat, en deçà du consensus qui était recherché est à l'honneur des partis politiques et de la société civile qui ont dû taire leurs divergences, quand, puisant des ressources patriotiques des vertus du génie de notre peuple, l'intérêt supérieur de la nation l'a exigé.

Monsieur le Président,

L'audit international que vous avez voulu et ordonné, a abouti à des résultats globalement satisfaisants quant à la crédibilité du fichier électoral.

Je note d'ailleurs en passant que depuis son installation, le Comité de Veille est à pied d'œuvre, et je me réjouis également de la collaboration permanente et fructueuse que nous entretenons dans la complémentarité avec le Ministère de l'Intérieur.

Monsieur le Président,

Les activités de la CENA en 2010 et les perspectives déclinées pour l'année en cours, date annonciatrice des échéances électorales majeures de l'année 2012, sont consignées dans le présent document.

Certaines préoccupations et priorités y sont listées, et nous sommes persuadés qu'elles trouveront une solution bienveillante de votre part, attentif que vous avez toujours été à l'endroit de notre Institution à l'égard de laquelle votre disponibilité n'a jamais fait défaut, lui permettant ainsi d'exécuter convenablement les missions régaliennes qui lui sont confiées. Soyez en remercié.

Monsieur le Président de la République,

Notre Code Électoral, avec la création de la Commission Électorale Nationale Autonome, a posé des jalons clairs pour une avancée significative de l'expression des suffrages, de l'exercice de la citoyenneté et du renforcement de la Démocratie. Ce besoin, cette aspiration de notre Peuple souverain, ces racines démocratiques qui poussent imperturbables, méritent un effort constant de notre part

devant la passion et les enjeux que suscitent déjà les prochaines échéances électorales, et qui présagent incontestablement que la tâche sera rude.

L'espoir est permis ; la CENA, dans le rôle que lui confère le législateur, veillera de façon intelligente à une application de la Loi Électorale au nom du peuple sénégalais ; de ce peuple composite, mais porteur d'une dynamique de progrès qui transcende ses différences, différences qui peuvent être néanmoins fécondantes si, chacun, au niveau de responsabilité où il se situe, sait garder la passion de servir utilement son pays.

À l'heure grave qu'incarne l'aube aux aguets, il est nécessaire de s'adapter aux circonstances qui visent à la fois à l'affermissement, à la consolidation et à l'approfondissement de notre système démocratique. Mais, pour cela, il faudra essentiellement que tous les acteurs politiques soient animés de la bonne foi nécessaire pour assurer la crédibilité de leur action et que les vertus du dialogue et de la concertation habitent les cœurs.

Excellence, Monsieur le Président de la République

Nous, membres de la Commission Électorale Nationale Autonome, sommes conscients du poids de l'immense espérance de nos populations. L'Afrique et le monde seront témoins. Les regards et les oreilles seront tournés vers notre capacité à réaliser les aspirations du pays pour des scrutins transparents et sereins afin que le Sénégal puisse demeurer un phare, une référence dans le concert des nations majeures et des peuples mûrs où règnent la justice, la libre reconnaissance de l'expression du choix des citoyens, pour que vive la paix sociale pour le bonheur de nos populations dans un État en route vers l'émergence et le développement.

Monsieur le Président de la République, je vous remercie de votre aimable attention.